



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

LE 29 FÉVRIER 2012 À 9h00  
Manoir Montmorency



« La Coopérative des Horticulteurs a pour mission d'offrir à ses membres, producteurs, transformateurs et artisans de l'industrie agroalimentaire, différents services de mise en marché et de promotion de leurs produits. Celle-ci s'engage également à offrir à la population une diversité de produits agroalimentaires locaux, frais, transformés, et de qualité. »





# COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

## TABLE DES MATIÈRES

### **SECTION 1**

1. Ordre du Jour
2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2011

### **SECTION 2**

3. Mot du Président
4. Rapport de la direction générale

### **SECTION 3**

5. Rapport du vérificateur, états financiers et état de la réserve

### **SECTION 4**

6. Budget 2012
7. Tarifs

### **SECTION 5**

8. Membres du conseil d'administration et postes en élection
9. Plan d'action
10. Feuille de notes







# COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2012

L'assemblée générale annuelle de la Coopérative des Horticulteurs de Québec se tiendra le 29 février 2012 à 9 h.

Lieu de l'assemblée générale annuelle

Manoir Montmorency, 2490 Avenue Royale, Beauport (QC) G1C 1S1, tél.: 418-663-3330.

Stationnement gratuit

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

#### 9 h 00

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 février 2011.
4. Mot du président
5. Rapport de la direction générale
6. Bilan des communications 2011
7. Modifications proposées aux règlements généraux
  - Clause 5.1 Composition du conseil d'administration
  - Clause 5.2 Élections des membres du conseil d'administration
  - Clause 5.3 Durée du mandat

#### 11h à 11h15 Pause

8. Vision et développement du MVPQ
  - Projet d'infrastructure / État de la situation
  - Pyramide de marque
  - Plan de communication

#### 12h30 à 13h30 Dîner - Conférence « Ensemble, animons notre Marché »

9. Présentation des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011
  - Période de questions au vérificateur.
10. Nomination du vérificateur pour l'exercice 2012.
11. Présentation du budget 2012.
12. Élection des administrateurs.

#### 15h-15h15 Pause

- Présentation du nouveau conseil d'administration.
13. Varia.
14. Clôture de l'assemblée.

Cocktail







## COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

### Mot du Président

Chers membres,

Bienvenue à l'assemblée générale annuelle de la Coopérative des Horticulteurs de Québec. Je profite de ce début d'année 2012 pour vous souhaiter à tous une heureuse année et beaucoup de succès dans vos entreprises. Durant la dernière année, la Coopérative des Horticulteurs de Québec a été fidèle à sa mission c'est-à-dire d'offrir à ses membres, producteurs, transformateurs et artisans de l'industrie agroalimentaire, différents services de mise en marché et de promotion de leurs produits. La Coopérative s'engage également à offrir à la population une diversité de produits agroalimentaires locaux, frais et transformés, de qualité. En tant que président de la coopérative, je suis très fier que cette mission soit remplie année après année. La Coopérative est là pour nous tous, il est donc important de s'impliquer et de participer activement à la vie de notre Marché. C'est la responsabilité de chacun de nous de créer une ambiance attractive pour la clientèle locale, régionale et touristique. Il est certain que chacun d'entre vous en sortira gagnant.

Je tiens à souligner que le conseil d'administration est attentif aux changements qui touchent la coopérative ainsi qu'à vos besoins. La gouvernance, les besoins de notre clientèle, l'environnement de notre marché sont tous des paramètres que nous prenons en compte dans la prise de décision. La diversité de l'offre, la qualité et la fraîcheur des produits, la vie au marché, la publicité et la promotion font partie intégrante de nos priorités.

Il faut mentionner également que le Marché est arrivé à une étape charnière de son développement. La planification stratégique réalisée en juillet 2010 a permis à la coopérative en collaboration avec son principal partenaire d'affaires, la ville de Québec, d'établir un modèle d'affaires solide qui lui permettra de poursuivre ses objectifs de croissance tout en répondant à sa mission de même qu'aux aspirations et attentes de la clientèle. À travers ce processus de développement, la coopérative a revu sa structure de gouvernance et souhaite ouvrir son conseil d'administration à un administrateur non membre.

Dans un autre ordre d'idée, l'année 2011 fut plus difficile pour certains de nos membres autant sur le plan des conditions climatiques, des sémis ou des récoltes. Soyez assuré que les membres du conseil d'administration sont sensibles et vous supportent dans ces épreuves. Il est par contre très important malgré les situations vécues de demeurer mobiliser envers le projet de développement car ce projet c'est notre avenir. Il ne faut surtout pas oublier que c'est l'union de nos forces qui permettra au Marché de se positionner comme une place d'affaires unique et exceptionnelle pour nos membres et notre clientèle.

La gestion des emplacements sur le marché est une tâche complexe et délicate qui demeure une préoccupation constante. Les membres du conseil d'administration appuient la direction générale dans cette tâche qui n'est pas toujours facile. Les décisions sont prises avec beaucoup de réflexion et d'analyse afin qu'elles soient les meilleures possibles pour l'ensemble.







## COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

Je tiens à remercier tous les membres du conseil d'administration de la Coopérative pour leurs appuis, leur disponibilité et leur engagement. Un merci particulier à Madame Lucie Tremblay Directrice générale de la Coopérative pour son professionnalisme, la bonne connaissance de ses dossiers et son dynamisme qui nous permet de réaliser nos objectifs. Je remercie également Madame Julie Lafond adjointe administrative pour son grand dévouement et sa grande expérience qui font de cette dernière un employé modèle pour notre Coopérative. Merci à Monsieur Kevin Pichette responsable des communications et enfin à notre équipe d'entretien. Je tiens également à souligner le travail de M. Zénon Lévesque qui cumule aujourd'hui 16 années de service à la Coopérative des Horticulteurs de Québec. *Merci surtout à Rem*

En terminant, tous ensemble, nous formons une force tant au niveau de la production, de la mise en marché et du savoir-faire. En unissant ces forces nous rendrons notre marché performant, compétitif et attractif.

Merci à tous pour votre confiance et bonne journée !

---

Président  
Coopérative des Horticulteurs de Québec





## **RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

---

Monsieur le Président  
Mesdames, messieurs les administrateurs,  
Chers membres,  
Chers invités,  
Mesdames et messieurs,

C'est avec plaisir que je vous présente les résultats financiers et opérationnels de la Coopérative des Horticulteurs de Québec pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2011 ainsi que le cheminement de la vision et du développement stratégique du Marché du Vieux-Port de Québec (MVPQ).

### **Résultats généraux**

---

Pour 2011, la coopérative présente un résultat d'exercice financier positif. Les projections budgétaires ont été atteintes voir dépassées. Les revenus de la coopérative sont relativement stables et ont atteint 982 588\$ comparativement à 967 274\$ l'an dernier, une légère hausse de 1,6%. Les variations s'expliquent principalement par une augmentation des revenus de services et des revenus de guichet en hausse de 33 % et de 13 % respectivement. Des revenus de subvention ont été enregistrés pour un montant de 66 362\$ relativement au projet de développement. Ce type de revenus est non récurrent mais contribue à l'avancement des projets de la coopérative.

Les dépenses pour l'exercice totalisent 877 599\$ comparativement à 838 716\$ l'an dernier ce qui représente une hausse de 4,6 %. Certains ajustements avaient été prévus au budget notamment pour considérer l'ajout d'un poste de secrétariat pour une partie de l'année et des frais de sous-traitance pour assurer une meilleure fréquence d'entretien au bâtiment en période de pointe. Par contre, au moment de faire le budget à la fin 2010, il était trop tôt pour mesurer les implications financières des engagements de la coopérative relativement au projet de développement; ces éléments ce sont confirmés au cours du premier semestre et se traduisent notamment à travers le poste d'honoraires professionnels. Globalement, excluant la portion relative au projet de développement et honoraires relatifs, les dépenses respectent la planification budgétaire.



Pour l'exercice financier 2011, la coopérative dégage un bénéfice net de 106 649\$ soit un bénéfice inférieur à l'an dernier, mais supérieur au bénéfice prévu au budget de 95 775\$ avec un écart favorable de +11,4%.

**Tableau : Comparatif des revenus et dépenses de l'exercice 2011**

	2011	2010	Variation %	Budget	Variation %
Revenus	982 588 \$	967 274 \$	1,6%	918 321 \$	7,0%
Dépenses	877 599 \$	838 716 \$	4,6%	822 546 \$	6,7%
Bénéfice net	106 649 \$	131 248 \$	-18,7%	95 775 \$	11,4%

En 2011, le taux de transactions de la coopérative avec ses membres a continué de progresser pour atteindre 62%, ce qui représente une augmentation de 2% par rapport à l'an dernier.

En terminant, suivant l'affectation du trop-perçu d'opération en 2010, la réserve générale de la coopérative est passée à 564 362\$, quant à l'avoir de la coopérative, il totalise au 31 décembre 2011, 844 950\$. Il s'agit d'un pas important franchit par la coopérative et qui la place en posture favorable pour faire face aux changements à venir.

## Achalandage annuel

L'achalandage représente un indice de la clientèle de passage. Selon le bilan 2011 de l'Office du tourisme de Québec<sup>1</sup>, tous les secteurs de l'activité touristique ont connu des baisses; ainsi l'**achalandage global** s'est soldé par une baisse de 2,2 % par rapport à 2010. Les secteurs des sites et attractions et le secteur des boutiques/commerces de détail ont connu des baisses de 5,8% et 7,0% respectivement. Les huit premiers mois de l'année ont été plus marqués par cette baisse totalisant 3,9 % alors que les quatre derniers mois ont enregistré une hausse de 2,5%.

Le Marché du Vieux-Port n'échappe pas à cette règle, toutefois nous avons réussi à maintenir notre achalandage et même enregistrer une hausse globale de 2,2 % par rapport à l'an dernier (voir tableau 1). Suivant un bon démarrage de l'année où les quatre premiers mois ont enregistré une hausse globale de 11,3 %, les mois d'été (mai à août) en corrélation avec les

<sup>1</sup> <http://www.quebecregion.com/documents/pdf/statistiques/EchoStat-2011-12-fr.pdf>





données de l'office du tourisme ont enregistré une baisse de 9,9 %. Par contre, les quatre derniers mois de l'année sont à la hausse, pour les mois de septembre à novembre une hausse de 20,0 % et de 8,6% pour le mois de décembre.

Tableau 1 : Achalandage mensuel et variations en pourcentage par rapport à l'année 2010

Mois de l'année	Achalandage 2010	Achalandage 2011	Variation en %	Variation globale %
Janvier	29 644	35 281	19,0%	11,3%
Février	28 185	32 317	14,7%	
Mars	58 835	47 909	-18,6%	
Avril	73 755	95 919	30,1%	
Mai	96 968	90 935	-6,2%	-9,9%
Juin	118 346	104 338	-11,8%	
Juillet	174 002	154 503	-11,2%	
Août	232 916	209 170	-10,2%	
Septembre	141 223	162 776	15,3%	22,0%
Octobre	110 017	137 320	24,8%	
Novembre	58 481	68 564	17,2%	
Décembre	117 532	127 664	8,6%	
<b>Total</b>	<b>1 239 904</b>	<b>1 266 696</b>	<b>2,2%</b>	<b>2,2%</b>

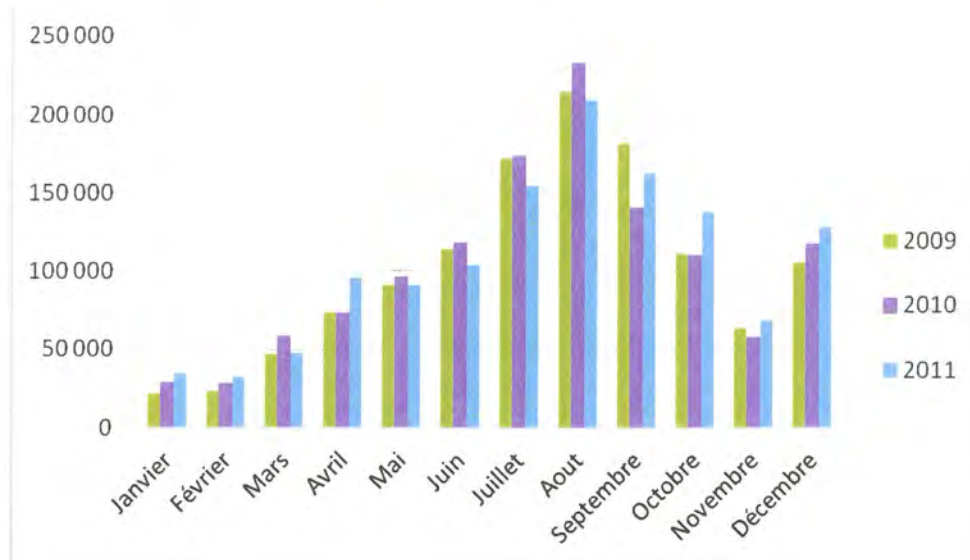
On peut également se rappeler de certains éléments relatifs au climat qui ont pu affecter les arrivages de produits au Marché et d'une certaine façon les statistiques d'achalandage ou l'étalement de l'achalandage par rapport à 2010, en voici quelques un:

- En 2010, la période des sucres était particulièrement hâtive (26 février) alors qu'en 2011 la saison des sucres a débuté autour du 10 de mars.
- Une tempête de neige tardive en avril la fin de semaine de Pâques.
- Les mois de mai et juin ont été particulièrement froids et pluvieux causant un retard de quinze jours dans l'arrivée des fleurs sur le Marché.
- La grêle et le mauvais temps en août et le passage de l'ouragan Irène en date du 28 août.



Le graphique suivant présente les données comparatives de l'achalandage au Marché du Vieux-Port de Québec pour les trois dernières années.

**Graphique 1 : Comparatif de l'achalandage au Marché du Vieux-Port de Québec de 2009 à 2011**



Globalement, l'achalandage du Marché du Vieux-Port demeurera toujours sensible aux variations de l'achalandage touristique, cela dit, la **coopérative doit miser sur le développement d'un achalandage régulier de clientèle d'acheteurs plutôt que de visiteurs.**

## Évènements et publicité

La somme des dépenses engagées par la coopérative en évènement et publicité en 2011 totalise 164 378\$; un montant supérieur au budget prévu initialement de 140 000\$. Deux éléments en particulier expliquent les dépassements au budget; en premier lieu, dans le cadre des festivités de QuébecAdabra, la Coopérative des Horticulteurs de Québec en association avec la Coopérative Quartier-Petit-Champlain et l'association des Gens d'affaires Place-Royale/Vieux-Port, a pu bénéficier d'une subvention pour soutenir l'animation dans ces secteurs. Pour la coopérative, c'est un montant de 8 000\$ qui est venu s'ajouter directement au budget d'évènement et publicité pour l'animation dans le Marché pour la période des fêtes. D'autre







part, en accord avec les festivités de QuébecAdabra, des montants supplémentaires ont été ajoutés à la fin décembre afin de souligner la prolongation du Marché de Noël et également lancer les activités de janvier.

En 2011 la coopérative a investi dans le développement de matériel graphique et publicitaire notamment pour l’affichage intérieur/extérieur du Marché et pour la production de publicités télé. Il s’agit d’investissements à long terme qui seront capitalisés sur deux à trois ans. La coopérative entend poursuivre dans cette voie et continuer l’harmonisation de son image tant sur les lieux que dans toutes ses actions de communication. À cet effet, M. Kevin Pichette responsable des communications présentera le bilan complet des événements et de la publicité de l’année 2011 ainsi que le plan de communication prévu pour 2012.

## Vision et développement du MVPQ

---

Plusieurs étapes importantes du projet de développement et renouveau du Marché ont été franchies en 2012. Les annonces publiques en ce sens sont venues confirmer le soutien de notre partenaire principale, la Ville de Québec, et sont la résultante d’un travail rigoureux et constant de tous les collaborateurs et partenaires du projet. Il est important de rappeler que la vision de développement du marché est depuis 2010 un **exercice collectif d’envergure** qui chemine avec des étapes clés et pour lesquelles nos membres sont au cœur du projet. Plusieurs rencontres et discussions ont donc eu lieu sur une base hebdomadaire afin de garder le projet bien actif et assurer son aboutissement.

Le comité de mise en œuvre mis sur pied en 2010 a poursuivi ses rencontres en 2011. Ces rencontres importantes permettent de coordonner et de structurer les étapes à venir, ainsi que de maintenir un échange régulier avec nos partenaires. Les membres de ce comité sont : M. François Trudel de la Ville de Québec à titre de partenaire principale, M. François Allaire de la Conférence Régionale des Élus de la Capitale Nationale (CRÉ), M. Jean Noreau du ministère de l’Agriculture des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec (MAPAQ), M. Jeannot Lachance de Transformation Alimentaire Québec (TRANSAQ), ainsi que M. François Couture de l’Institut des Nutraceutiques et des Aliments Fonctionnels (INAF-Université Laval) à titre de collaborateur qui participe à chacune des étapes de développement du projet. C’est madame Line Morency qui a remplacé madame Édith Malouin à titre de représentante du conseil d’administration de la coopérative sur ce comité avec M. Dany Hébert administrateur et moi-même à titre de directrice générale.



Au cours du premier trimestre, en accord avec le conseil d'administration, nous avons présenté à nos partenaires une planification sur deux années visant à prioriser les actions de développement du Marché, de même que déterminer les besoins et ressources nécessaires pour mener à bien l'avancement du projet de développement du Marché du Vieux-Port. Un financement de 50 000\$ nous a été accordé par le MAPAQ à travers son entente spécifique sur le développement de la filière agroalimentaire et 50 000\$ par la CRÉ et le Bureau de la Capitale-Nationale (BCN) pour la réalisation de ce plan d'action sur deux ans.

À l'issue de la réalisation de notre plan d'affaires préliminaire en janvier 2011, ce sont principalement les étapes de gouvernance ainsi que la réalisation du plan fonctionnel et technique qui ont occupé notre attention. Ainsi, dans un esprit de partenariat, la coopérative avec son partenaire principal, la ville de Québec, a amorcé un processus de réflexion sur une formule de gouvernance renouvelée. Ce processus de réflexion a abouti en août dernier à un échange de lettres clarifiant les intentions de la ville et statuer sur un modèle de gouvernance permettant l'atteinte d'objectifs stratégiques pour la coopérative en tant que gestionnaire d'un nouveau Marché performant à l'année.

Par ailleurs, la Ville de Québec a procédé à la réalisation du plan fonctionnel et technique à laquelle la Coopérative a collaboré activement par la compilation des données nécessaires à l'évaluation préliminaire des coûts du projet. Des rencontres individuelles ont été effectuées avec chacune des entreprises membres et non membres ayant un potentiel pour une occupation annuelle, afin de prendre en compte les besoins particuliers liés à leurs activités respectives. D'autre part, une rencontre de groupe a eu lieu afin de prendre en compte les besoins des producteurs saisonniers. La collecte des données a été complétée en septembre dernier, mais n'exclut pas la possibilité d'éventuelle rencontre afin de raffiner l'information.

En cours d'année, deux études de marché ont été engagées par la Ville de Québec en collaboration avec la Coopérative. La première qui s'est déroulée de juin à septembre portait sur la clientèle actuelle qui fréquente le Marché; et la seconde qui s'est déroulée à l'automne portait sur la clientèle potentielle qui fréquente peu ou pas le Marché. Les données et les constats de ces deux études sont à la base de la stratégie de communication qui vous sera présentée plus en détail aujourd'hui.

D'autre part, soucieuse du service à la clientèle, la coopérative s'est également engagée en 2011 dans un programme d'amélioration du service à la clientèle pour lequel nous avons reçu un appui financier de 7300\$ du Centre Local d'Emploi (CLE). Les différentes formations en kiosque et en salle étaient offertes gratuitement aux membres et sur une base volontaire. Au total, ce sont trente et une entreprises qui ont pu bénéficier des conseils pratiques d'une spécialiste en marketing agroalimentaire. La dernière formation qui a eu lieu le 24 janvier dernier a abouti sur





la proposition, par les participants de mettre en place un programme d'évaluation du service à la clientèle à la disposition des entreprises membres de la coopérative.

En terminant, la coopérative en collaboration avec l'INAF a également travaillé à l'analyse et au développement d'une stratégie de communication en cohérence avec les valeurs propres de la coopérative. À travers une collecte d'information soutenue auprès de la clientèle et des membres, nous avons pu dégager les éléments essentiels constituant les valeurs à la base de la Coopérative et ériger une «pyramide de marque» représentant le cœur et l'identité même du MVPQ. Cet exercice de même que les résultats obtenus des deux études de marché nous ont permis d'élaborer notre plan de communication stratégique. Il s'agit pour la Coopérative d'un exercice stratégique permettant d'orienter les actions pour 2012 et le futur. La pyramide de marque de même que le plan de communication vous seront présentés plus en détail au cours de la journée.

Afin de vous situer sur le cheminement de notre vision et la mise en œuvre de notre plan pour 2012, en voici les grandes lignes :

- Stratégie de croissance 2012-2013 et transition vers un nouveau marché
  - Développement du concept de zone d'alimentation et santé
- Collaboration avec la Ville de Québec à toutes les étapes de développement du projet pour la planification, le design, et les coûts du nouveau marché.
- Programme d'évaluation du service à la clientèle
- Structure organisationnelle
  - Révision des règlements généraux et politiques internes
- Déploiement de la stratégie et du plan de communication
  - Poursuite de la collecte de données études de marché suite
  - Revu du site web et performance des médias sociaux
- Plan d'affaires final





## CONCLUSION

---

Plusieurs éléments stratégiques ont été mis en place durant l'année 2011. Parmi les plus importants le renouvellement de la gouvernance au sein du Conseil d'administration est très prometteur. La maturité, la diversité et l'équilibre dans la composition des membres du Conseil d'administration sont déterminants dans le processus d'avancement de tous les objectifs stratégiques du Marché. La qualité des relations au sein du conseil d'administration et avec les partenaires est prioritaire et nécessaire pour l'accomplissement de la nouvelle vision du MVPQ. Parmi les éléments nouveaux, le recrutement d'un membre externe est un apport grandement attendu de tous. La prise en charge des discussions touchant les ententes avec la Ville de Québec en vue d'un nouveau contrat de gestion sera déterminante. Par ailleurs, afin que le MVPQ poursuive sa lancée de développement, une vigie constante des menaces, des opportunités, de la concurrence, ainsi que la satisfaction de la clientèle sont nécessaires. À ce titre, le Marché poursuivra la réalisation de certaines études de marché complémentaires en 2012. L'implication de l'équipe de direction ainsi que **la poursuite de gestes proactifs sont la voie à suivre pour le développement futur du Marché dans l'intérêt de tous ses membres et partenaires.**

En terminant, je tiens remercier tous nos partenaires et collaborateurs pour leur confiance et leur appui à la coopérative et au projet de développement du MVPQ. Leurs présences contribuent à enrichir notre vision d'avenir et à bonifier les alignements relatifs au projet. Grâce à leur grande collaboration, nous sommes bien positionner pour arriver à l'aboutissement de ce projet qui sera source de croissance et de pérennité pour toutes les entreprises du Marché.

Je tiens également à souligner le travail de chacun des membres du conseil d'administration pour leur implication et plus particulièrement M. Arthur Cauchon à titre de président, pour sa présence constante et son dévouement. Leur travail assidu représente un atout pour la coopérative et témoigne de leur engagement envers l'avenir du MVPQ.

L'année 2012 sera dès plus dynamique et votre équipe de direction sera au rendez-vous pour assurer un développement harmonieux avec les membres et se donner les moyens d'atteindre les cibles et objectifs stratégiques pour un marché performant à l'année. **Ensemble, faisons du Marché une destination agroalimentaire incontournable dans la ville de Québec !**



**LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC**

**ÉTATS FINANCIERS**

**EXERCICE TERMINÉ**

**LE 31 DÉCEMBRE 2011**



# LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

## SOMMAIRE

Rapport de l'auditeur indépendant	2
Résultats	3
Réserve générale	4
Bilan	5 - 6
Flux de trésorerie	7 - 8
Notes complémentaires	9 à 16
Renseignements complémentaires	17 - 18





## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

AUX MEMBRES DE  
LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Coopérative des Horticulteurs de Québec, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2011, et l'état des résultats, de la réserve générale et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

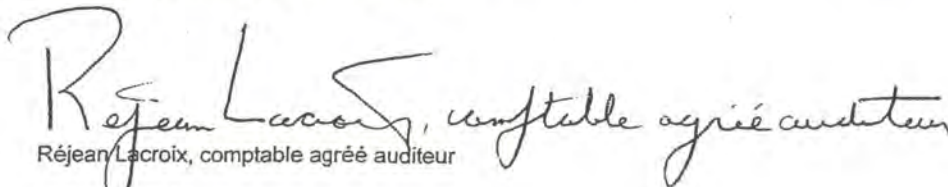
J'estime que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Coopérative des Horticulteurs de Québec au 31 décembre 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

### *Informations comparatives*

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui explique que La Coopérative des horticulteurs de Québec a adopté les normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé le 1er janvier 2011, la date de transition étant le 1er janvier 2010. La direction a appliqué rétrospectivement ces normes aux informations comparatives incluses dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 décembre 2010 et au 1er janvier 2010, et les états des résultats, de la réserve générale et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de délivrer un rapport sur les informations comparatives retraitées, qui n'ont donc pas été auditées.

  
Réjean Lacroix, comptable agréé auditeur

Le 8 février 2012



## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	2011	2010
PRODUITS (annexe 1, p. 17)	982 588 \$	967 274 \$
FRAIS D'EXPLOITATION (annexe 2, p. 18)	<u>877 599</u>	<u>838 716</u>
EXCÉDENT D'EXPLOITATION	104 989	128 558
AUTRES PRODUITS (annexe 1, p. 17)	1 429	2 690
GAIN SUR CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	<u>231</u>	<u>-</u>
EXCÉDENT AVANT IMPÔTS ET RISTOURNES	<u><u>106 649 \$</u></u>	<u><u>131 248 \$</u></u>





## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

RÉSERVE GÉNÉRALE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	2011	2010
RÉSERVE GÉNÉRALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	455 843 \$	230 386 \$
TROP PERÇU DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	131 248	280 389
IMPÔTS SUR L'EXCÉDENT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	<u>(22 729)</u>	<u>(54 932)</u>
RÉSERVE GÉNÉRALE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>564 362 \$</u>	<u>455 843 \$</u>



## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

BILAN  
31 DÉCEMBRE 2011

	2011	2010	Au 1er janvier 2010
ACTIF			
À COURT TERME			
Encaisse	202 982 \$	162 950 \$	136 194 \$
Placements temporaires (note 3)	205 848	304 225	-
Créances	40 698	46 592	23 658
Frais payés d'avance	12 156	2 051	2 448
Placement réalisable au cours du prochain exercice (note 4)	-	-	301 950
Impôts sur les bénéfices à recevoir	22 728	24 631	3 336
	<u>484 412</u>	<u>540 449</u>	<u>467 586</u>
PLACEMENT (note 4)	150 000	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	204 751	205 611	159 230
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF (note 6)	<u>5 787</u>	<u>12 100</u>	<u>18 412</u>
	<u>844 950 \$</u>	<u>758 160 \$</u>	<u>645 228 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur



## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

BILAN  
31 DÉCEMBRE 2011

	2011	2010	Au 1er janvier 2010
<b>PASSIF</b>			
<b>À COURT TERME</b>			
Créditeurs et frais courus (note 8)	101 939 \$	100 069 \$	61 383 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	-	-	3 070
	<u>101 939</u>	<u>100 069</u>	<u>64 453</u>
<b>AVOIR DES MEMBRES</b>			
Parts sociales et privilégiées (note 9)	<u>72 000</u>	<u>71 000</u>	<u>70 000</u>
<b>AVOIR DE LA COOPÉRATIVE</b>			
Réserve générale	564 362	455 843	230 386
Excédent avant impôts et ristournes	<u>106 649</u>	<u>131 248</u>	<u>280 389</u>
	<u>671 011</u>	<u>587 091</u>	<u>510 775</u>
	<u>844 950 \$</u>	<u>758 160 \$</u>	<u>645 228 \$</u>
<b>ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 10)</b>			





## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	2011	2010
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent avant impôts et ristournes	106 649 \$	131 248 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Dotation à l'amortissement - immobilisations corporelles	28 737	25 889
(Gain) Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	(231)	-
Dotation à l'amortissement - L'échange au marché	6 313	6 313
	<u>141 468</u>	<u>163 450</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>(23 167)</u>	<u>(60 078)</u>
	<u>118 301</u>	<u>103 372</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'un placement	(150 000)	-
Encaissement d'un placement	-	301 950
Acquisition d'immobilisations corporelles	(29 445)	(72 271)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	1 799	-
	<u>(177 646)</u>	<u>229 679</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement de la dette à long terme	-	(3 070)
Émission de capital social	1 000	5 000
Rachat de capital social	-	(4 000)
	<u>1 000</u>	<u>(2 070)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<u>(58 345)</u>	<u>330 981</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>467 175</u>	<u>136 194</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u><u>408 830</u></u> \$	<u><u>467 175</u></u> \$



## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	2011	2010
VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT		
Diminution (augmentation)		
Créances	5 894 \$	(22 934) \$
Frais payés d'avance	(10 105)	397
Impôts sur les bénéfices à recevoir	1 903	(21 295)
Augmentation (diminution)		
Créditeurs et frais courus	1 870	38 686
Impôts sur l'excédent de l'exercice précédent	<u>(22 729)</u>	<u>(54 932)</u>
	<u>(23 167) \$</u>	<u>(60 078) \$</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	202 982 \$	162 950 \$
Placements temporaires	<u>205 848</u>	<u>304 225</u>
	<u>408 830 \$</u>	<u>467 175 \$</u>
INTÉRÊTS ET IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES VERSÉS		
Intérêts versés	<u>1 284 \$</u>	<u>4 207 \$</u>
Impôts sur les bénéfices versés (encaissés)	<u>(1 903) \$</u>	<u>51 627 \$</u>





## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

### NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2011

#### 1 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé (NCECF) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

##### UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

##### TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE

La politique de la coopérative est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'entité ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et équivalents de trésorerie.

##### CONSTATATIONS DES PRODUITS

Les produits d'exploitation provenant des contrats sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que le service a été rendu, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

##### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite des subventions s'y rapportant, et amorties sur la durée estimative de leur utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif ou linéaire, aux taux annuels suivants :

Mobilier de bureau	10% dégressif
Équipement	10% dégressif
Équipement informatique	30% dégressif
Améliorations locatives	10% linéaire
Équipement	10% dégressif

##### IMPÔTS FUTURS

La coopérative utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices.



## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2011

## 1 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite...)

## INSTRUMENTS FINANCIERS

## Évaluation des instruments financiers

La coopérative évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires, des débiteurs et des placements à terme.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt bancaire et des créditeurs.

## Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

## Coûts de transaction

La coopérative comptabilise ses coûts de transactions au résultat net de la période où ils sont engagés.

## DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

## PARTICULARITÉS DES COOPÉRATIVES

Les états financiers de la coopérative sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus à l'exception de la particularité suivante qui découle des exigences de la Loi sur les coopératives et de son Règlement d'application:

Selon les principes comptables généralement reconnus, les parts des membres devraient être comptabilisés au passif du bilan, alors que la loi sur les coopératives stipule que toutes les parts émises par une coopérative doivent être incrites à la rubrique "avoir" au bilan.





## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2011

## 1 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite...)

## PARTICULARITÉS DES COOPÉRATIVES

L'excédent net présenté à l'état des résultats est établi avant ristournes et impôt sur le revenu. Le montant des ristournes sera établi par les membres lors de l'assemblée générale annuelle. L'excédent net, les ristournes et les impôts sur le revenu seront inscrits à la réserve générale au cours du prochain exercice.

## 2 - IMPACT DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

La coopérative, régie par la Loi sur les coopératives, fournit à ses membres des services de mise en marché de leurs produits et leur fournit tous les produits nécessaires à l'exercice de leur profession d'horticulteur.

L'entité a choisi d'appliquer les Normes de la Partie II du Manuel de comptabilité pour entreprises à capital fermé en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels l'entité a appliqué les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé ci-après appelé "NCECF".

Les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2011 ont été élaborés en fonction des principes comptables décrits et notamment les dispositions prévues au chapitre 1500 "Application initiale des normes relative aux premiers adoptants de ce référentiel comptable".

L'application initiale de ce nouveau référentiel n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net de l'entreprise pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010, ni sur sa réserve générale à la date de transition, soit le 1er janvier 2010.

## 3 - PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2011	2010	Au 1er janvier 2010
Épargne à terme, taux de 0.75 % au 31 décembre 2011, rachetable quotidiennement	205 848 \$	304 225 \$	- \$
	<u>205 848 \$</u>	<u>304 225 \$</u>	<u>- \$</u>



## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2011

## 4 - PLACEMENT

	2011	2010	Au 1er janvier 2010
Épargne à terme, 1,75 % , échéant en février 2013	150 000 \$	-	\$ -
Épargne à terme, 0,20 % , échéant en novembre 2010	-	-	50 875
Épargne à terme, 1,05 % , échéant en janvier 2010	-	-	17 000
Épargne à terme, 0,30 % , échéant en septembre 2010	-	-	50 000
Épargne à terme, 0,20 % , échéant en septembre 2010	-	-	25 500
Épargne à terme, 0,20 % , échéant en octobre 2010	-	-	50 000
Épargne à terme, 0,20 % , échéant en octobre 2010	-	-	25 000
Épargne à terme, 0,20 % , échéant en novembre 2010	-	-	25 000
Épargne à terme, 0,20 % , échéant en novembre 2010	-	-	8 000
Épargne à terme, 2,30 % , échéant en janvier 2010	-	-	50 575
	<u>150 000</u>	<u>-</u>	<u>301 950</u>
Placements réalisables au cours du prochain exercice	-	-	301 950
	<u>150 000 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

## 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2011		2010		Au 1er janvier 2010
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	21 428 \$	16 058 \$	5 370 \$	1 588 \$	1 764 \$
Équipement	254 093	147 784	106 309	93 772	47 595
Équipement informatique	36 919	29 917	7 002	9 102	4 041
Améliorations locatives	342 330	256 260	86 070	101 149	105 830
	<u>654 770 \$</u>	<u>450 019 \$</u>	<u>204 751 \$</u>	<u>205 611 \$</u>	<u>159 230 \$</u>





## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2011

## 6 - AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2011	2010	Au 1er janvier 2010
Exposition permanente "L'échange au marché"	<u>5 787 \$</u>	<u>12 100 \$</u>	<u>18 412 \$</u>

L'amortissement pris concernant l'exposition permanente "L'échange au marché" est de 6 312 \$.

## 7 - EMPRUNT BANCAIRE

La coopérative dispose d'une marge de crédit Desjardins d'un montant autorisé de 50 000 \$, portant intérêt à un taux de 8,00 %.

## 8 - CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2011	2010	Au 1er janvier 2010
Fournisseurs	33 425 \$	45 047 \$	34 918 \$
Retenues à la source	7 254	6 778	5 827
Dépôt de garantie	1 500	2 250	5 375
Taxé sur les produits et services	7 637	5 677	5 907
Taxe de vente du Québec	13 705	8 902	9 356
Provision	38 418	30 615	-
Revenu perçu d'avance	-	800	-
	<u>101 939 \$</u>	<u>100 069 \$</u>	<u>61 383 \$</u>



## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2011

## 9 - PARTS SOCIALES ET PRIVILÉGIÉES

## CAPITAL SOCIAL

L'avoir des membres de la coopérative est composé de parts sociales.

La coopérative peut émettre un nombre illimité de parts sociales d'une valeur nominale de 10 \$, remboursable en conformité avec les dispositions prévues par la loi.

Chaque membre doit détenir 100 parts sociales de qualification. Un membre ne détient qu'un seul droit de vote, peu importe le nombre de parts sociales de qualification détenu. Les parts sociales de qualification sont payables comptant.

En fin d'exercice, les parts sont réparties comme suit:

	Nombre de parts			Valeur		
	31 décembre 2011	31 décembre 2010	Au 1er janvier 2010	31 décembre 2011	31 décembre 2010	Au 1er janvier 2010
Parts sociales	<u>7 200</u>	<u>7 100</u>	<u>7 000</u>	<u>72 000 \$</u>	<u>71 000 \$</u>	<u>70 000 \$</u>

## 10 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La coopérative a signé un bail avec la Ville de Québec le 20 février 1998, s'étendant sur une durée de 21 ans à compter de janvier 1998, jusqu'au 31 décembre de l'an 2018. Ce bail n'est pas sujet à tacite reconduction, cependant la coopérative conserve un droit préférentiel pour toute négociation de location.

Le coût de ce bail s'établit comme suit: 140 164\$ pour l'année civile 2011, soit le même montant que pour l'année civile 2008, puisqu'il n'y a pas eu d'entente concernant les 10 dernières années du bail. Une nouvelle négociation devra être entreprise pour fixer le taux des 10 dernières années du bail, et s'il n'y avait pas d'entente, l'indexation se continuerait selon l'indice de l'année 2011 (iPC-Québec). Une provision a été prise pour tenir compte de l'augmentation de loyer ainsi que des frais afférents qui ne sont pas chargés tant que le nouveau bail n'est pas signé.

Ces loyers annuels sont payables par 4 versements égaux.





## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2011

## 11 - INSTRUMENTS FINANCIERS

## RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La coopérative est exposée au risque de crédit sur les comptes à recevoir de ses clients. À cette fin, elle s'est dotée d'une politique en matière de crédit qui prévoit l'analyse de la situation financière de ses clients et la révision périodique des marges de crédit consenties à ces derniers. La direction de la coopérative considère que la provision pour créances douteuses est suffisante dans les circonstances.

## RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut deux types de risques : le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

## RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La coopérative est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concernant la facilité de crédit à taux d'intérêt fixe. Les risques auxquels elle est exposée sont minimes.

## RISQUE DE PRIX AUTRE

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La coopérative est peu exposée à ce risque puisqu'elle détient des placements qui ne sont pas cotés en bourse.

## 12 - OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES

Au cours de l'exercice, la coopérative a effectué 62 % de ses opérations avec ses membres au sens de l'article 17 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives.





## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2011**13 - ACTIFS D'IMPÔTS FUTURS**

La valeur fiscale non amortie des immobilisations corporelles est supérieure à la valeur comptable non amortie de ces mêmes immobilisations. Comme tenu qu'il est plus probable qu'improbable que la coopérative puisse profiter de cet avantage, il en résulte des économies potentielles d'impôts de l'ordre de 16 100 \$.

Compte tenu de la complexité administrative qui en découle, le conseil d'administration de la coopérative a décidé de présenter ces sommes par voie de notes aux états financiers plutôt que de les inclure au bilan.



## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	2011	2010
PRODUITS		
Loyers	706 635 \$	708 073 \$
Événements spéciaux	-	616
Publicité	113 190	110 262
Guichet automatique	43 902	38 852
Services	49 690	37 352
Subvention	66 362	70 000
Autres	2 809	2 119
	<u>982 588 \$</u>	<u>967 274 \$</u>
AUTRES PRODUITS		
Intérêts	<u>1 429 \$</u>	<u>2 690 \$</u>
	<u>1 429 \$</u>	<u>2 690 \$</u>



## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	2011	2010
FRAIS D'EXPLOITATION		
Loyers	142 976 \$	145 778 \$
Salaires et charges sociales	244 315	219 411
Énergie	90 311	104 510
Publicité	103 938	77 953
Évènements	60 440	62 060
Assurances	11 055	13 584
Entretien et réparation	24 994	19 498
Location d'équipement	3 321	7 180
Petits équipements	1 871	2 020
Sous-traitance	17 166	5 469
Guichet automatique	3 414	1 304
Vidanges et déneigement	10 449	25 000
Honoraires professionnels	82 896	78 040
Association, licences et permis	3 092	2 219
Télécommunications	7 791	7 791
Papeterie et frais de bureau	4 946	3 680
Assemblée annuelle	2 885	4 099
Déplacements	2 582	2 788
Frais de représentation	3 820	3 776
Formation et réseautage	3 476	227
Jeton de présence	11 850	3 300
Dédommagement	856	10 772
Mauvaises créances	2 821	1 848
Intérêts et frais bancaires	1 284	4 111
Intérêt sur la dette à long terme	-	96
Dotations à l'amortissement - exposition permanente		
"L'échange au marché"	6 313	6 313
Dotations à l'amortissement - immobilisations corporelles	28 737	25 889
	<u>877 599 \$</u>	<u>838 716 \$</u>





## Budget 2012

REVENUS	Budget 2012	Réalisé au 31-12-2011	Budget 2011
<b>REVENUS DE LOCATION</b>			
1 Revenus de location membre	311,755 \$	301,397 \$	239,503 \$
2 Revenus de location non membre	145,135 \$	137,247 \$	72,438 \$
3 Revenus aile nord-ouest	94,166 \$	94,355 \$	89,631 \$
4 Marché de Noël	0 \$	0 \$	93,350 \$
5 Marché d'hiver	0 \$	0 \$	52,252 \$
6 Revenus bâtiment central	133,893 \$	130,966 \$	131,645 \$
7 Revenus de la tour nord-ouest	44,910 \$	42,669 \$	43,280 \$
<b>Sous-total des revenus de location</b>	<b>729,859 \$</b>	<b>706,634 \$</b>	<b>722,099 \$</b>
<b>REVENUS DE SERVICES ET AUTRES</b>			
8 Revenus événements spéciaux	0 \$	0 \$	614 \$
9 Revenus de téléphones et T.P.V.	0 \$	0 \$	21,046 \$
10 Revenus guichets	44,000 \$	43,902 \$	38,852 \$
11 Revenus de publicité & événements	127,828 \$	113,190 \$	116,724 \$
12 Revenus d'intérêts	3,750 \$	1,429 \$	2,680 \$
13 Revenus services	48,856 \$	49,690 \$	16,306 \$
14 Frais d'administration	0 \$	0 \$	0 \$
15 Réserve générale	0 \$	0 \$	0 \$
16 Revenus de subventions et commandites	57,292 \$	66,362 \$	0 \$
17 Revenus pénalités, ristournes et autres	893 \$	2,997 \$	0 \$
<b>Sous-total des revenus de services et autres</b>	<b>282,619 \$</b>	<b>277,571 \$</b>	<b>196,222 \$</b>
<b>Total des revenus</b>	<b>1,012,478 \$</b>	<b>984,205 \$</b>	<b>918,321 \$</b>





DÉPENSES	Budget 2012	Réalisé au 31-12-2011	Budget 2011
----------	-------------	-----------------------------	-------------

**FRAIS D'OPÉRATION**

18 Achats & escompte sur achats	10,000 \$	(42)	0 \$
19 Électricité (ailes et TNO)	13,071 \$	11,543 \$	12,009 \$
20 Loyer des ailes	74,343 \$	74,343 \$	74,343 \$
21 Électricité & chauffage (bâtiment)	64,569 \$	64,429 \$	67,561 \$
22 Loyer du bâtiment	68,624 \$	68,633 \$	68,624 \$
23 Entretien	20,000 \$	20,067 \$	17,000 \$
24 Déchets	5,500 \$	5,449 \$	5,000 \$
25 Gaz bâtiment	20,013 \$	14,339 \$	20,556 \$
26 Dénéigement	5,000 \$	5,000 \$	5,000 \$
27 Compacteur	500 \$	0 \$	500 \$
28 Publicité	100,000 \$	103,938 \$	80,000 \$
29 Événements et graphisme	50,000 \$	60,440 \$	60,000 \$
<b>TOTAL DES FRAIS D'OPÉRATION</b>	<b>431,620 \$</b>	<b>428,138 \$</b>	<b>410,593 \$</b>
30 Abonnement	1,292 \$	1,292 \$	1,250 \$
31 Rémunération administrateurs	13,100 \$	11,850 \$	13,100 \$
32 Salaires bruts	232,825 \$	218,556 \$	215,444 \$
33 Bénéfices marginaux	673 \$	673 \$	561 \$
34 Assurance-emploi	4,394 \$	3,808 \$	3,792 \$
35 F.S.S.	6,721 \$	5,860 \$	5,817 \$
36 C.N.T.	199 \$	159 \$	172 \$
37 C.S.S.T.Q.	5,700 \$	4,974 \$	4,955 \$
38 R.R.Q.	10,902 \$	8,575 \$	8,749 \$
39 RQAP	1,933 \$	1,642 \$	1,613 \$
40 Comité paritaire	124 \$	68 \$	108 \$
41 Télécommunications	7,059 \$	7,791 \$	7,790 \$
42 Assurances	10,775 \$	11,055 \$	13,584 \$
43 Assemblée générale annuelle	1,772 \$	1,772 \$	2,170 \$
44 Location d'équipement	2,478 \$	3,321 \$	2,196 \$
45 Service d'entretien des équipements	5,000 \$	4,927 \$	3,741 \$
46 Amortissements	45,000 \$	35,049 \$	45,000 \$
47 Achat petits équipements	4,000 \$	1,871 \$	5,000 \$
48 Frais de bureau	4,000 \$	3,523 \$	5,000 \$
49 Déplacements	3,000 \$	2,582 \$	3,000 \$
50 Frais d'hébergement	0 \$	0 \$	600 \$
51 Représentation	3,000 \$	3,820 \$	3,000 \$
52 Association	1,500 \$	1,473 \$	1,780 \$
53 Frais d'administration des guichets	4,000 \$	3,414 \$	3,000 \$
54 Licences et permis	500 \$	327 \$	500 \$
55 Dédommagement	5,000 \$	856 \$	5,000 \$
56 Formation et réseautage	3,000 \$	3,476 \$	5,000 \$
57 Frais de poste et messagerie	1,200 \$	1,424 \$	1,031 \$
58 Mauvaises créances	5,000 \$	2,821 \$	5,000 \$
59 Honoraires professionnels	99,250 \$	82,896 \$	28,000 \$
60 Sous-traitance	15,000 \$	17,166 \$	13,000 \$
61 Intérêts, frais bancaires et collection	2,000 \$	1,206 \$	3,000 \$
62 Intérêts et pénalités	0 \$	78 \$	0 \$
63 Dons et commandites	500 \$	0 \$	0 \$
64 Frais de réunions	1,000 \$	1,113 \$	0 \$
65 Développement du site Web	5,000 \$	0 \$	0 \$
<b>Total frais d'administration</b>	<b>506,897 \$</b>	<b>449,416 \$</b>	<b>411,953 \$</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>938,517 \$</b>	<b>877,554 \$</b>	<b>822,546 \$</b>



Bénéfice net	73,961 \$	106,651 \$	95,775 \$
--------------	-----------	------------	-----------







# COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

## Grille Tarifaire C.H.Q. 2012

### Tarif locatif du 3 janvier au 30 avril 2012

	Membre	Non membre
Emplacement 10'X10'*	1474,92\$	1675,04\$

\*Les tarifs d'hiver incluent la publicité de 20%.

### Tarif locatif du 1er mai au 19 novembre 2012

	Tarif de base hebdomadaire	Publicité (20%)	Tarif incluant la publicité de 20%
Emplacement 8'X10' (tarif membre)*	100,19\$	20,04\$	120,23\$
Emplacement 8'X10' (tarif non membre)*	148,00\$	29,60\$	177,60\$
Emplacement 10'X10' (tarif membre)*	125,24\$	25,05\$	150,29\$
Emplacement 10'X10' (tarif non membre)*	185,00\$	37,00\$	222,00\$

\*Un rabais de 50% est applicable au tarif du mois de novembre.

### Marché de Noël Signature du 22 novembre au 31 décembre 2012

	Membre	Non membre	Marché de Noël seulement
Emplacement 5'X10'* (Disponible en quantité limitée)	981,36\$	1133,93\$	1333,93\$
Emplacement 8'X10'*	1271,16\$	1469,52\$	1669,52\$
Emplacement 10'X10'*	1469,52\$	1698,34\$	1898,34\$

\*Les tarifs de Noël incluent la publicité de 20%.

Services	Semaine	1 mois	6 mois	1 an
Prise pour paiement direct (TPV)	8,61\$	250,00\$	314,00\$	448,00\$
Électricité prise double 15 ou 20 ampères *	7,50\$	S/O	S/O	S/O
Électricité 220 volts *	10,70\$	S/O	S/O	S/O
Électricité 30 ampères *	8,00\$	S/O	S/O	S/O
Téléphone	10,70\$	S/O	S/O	S/O

\*Toutes les prises électriques sont facturables







## Liste des catégories de producteurs pour élections

<b>PRODUCTEURS TRANSFORMATEURS ANNUELS : producteur agricole qui produit et transforme ses produits et ayant une occupation de 8 mois ou plus sur le marché.</b>					
	Nom	Prénom	Entreprise	Catégorie de producteurs pour élections	No membre
1	Atkins	James H	Atkins & frères inc.	Producteur transformateur annuel	272
2	Bilodeau	Micheline	Cidrierie Verger Bilodeau	Producteur transformateur annuel	138
3	Bourget	Carl	Vignoble Le Nordet	Producteur transformateur annuel	143
4	Cauchon	Arthur	Ferme Arthur Cauchon inc.	Producteur transformateur annuel	20
5	Desbois	Bertrand	Distributions Bertrand Desbois inc.	Producteur transformateur annuel	151
6	Gagnon	Jean-Nil	Ferme Gagnon	Producteur transformateur annuel	51
7	Gaudreault	Lilianne	Les Produits Camélus	Producteur transformateur annuel	152
8	Jobin	Natacha	La Ferme Québec Oies	Producteur transformateur annuel	273
9	Leclerc	Mario	Entreprises Prince Leclerc et associés.	Producteur transformateur annuel	76
10	Leduc	Denis	Vignoble Le Plein d'Amour	Producteur transformateur annuel	267
11	Morency	Steve	Ferme L & S Morency	Producteur transformateur annuel	95
12	Pedneault	Michel	Pépinière et Verger Pedneault frères	Producteur transformateur annuel	148
13	Potvin	Lyne	Ferme Les Arpents Bleus	Producteur transformateur annuel	275
14	Savard	Sébastien	Savonard	Producteur transformateur annuel	260
15	Tremblay	Raymonde	Centre de l'Émeu de Charlevoix	Producteur transformateur annuel	147
16	Klein	Yolande	Les Canardises	Producteur transformateur annuel	271

<b>PRODUCTEURS TRANSFORMATEURS SAISONNIERS : producteur agricole qui produit et transforme ses produits et ayant une occupation sur le marché de moins de 8 mois.</b>					
	Nom	Prénom	Entreprise	Catégorie de producteurs pour élections	No membre
1	Mc Isaac	Jacques	Vin Artisanal Le Ricaneux	Producteur transformateur saisonnier	257
2	Monna	Catherine	Cassis Monna et filles	Producteur transformateur saisonnier	145
3	Steinbach	Philippe	Domaine Steinbach inc.	Producteur transformateur saisonnier	146
4	Godbout	Pierre	Pierre Godbout	Producteur transformateur saisonnier	56
5	Gosselin	Louis	Ferme François Gosselin inc.	Producteur transformateur saisonnier	58
6	Hébert	Dany	Ferme Le Comte Roussy	Producteur transformateur saisonnier	62
7	Hébert	Roch	Les Serres Roch Hébert	Producteur transformateur saisonnier	63
8	Huot	Gilmond	Ferme Gilmont Huot	Producteur transformateur saisonnier	64
9	Lachance	Jean-Marie	Jean-Marie Lachance	Producteur transformateur saisonnier	67
10	Marquis	Suzie	Ferme Suzie Marquis	Producteur transformateur saisonnier	88
11	Plante	Pierre	Polyculture Plante inc.	Producteur transformateur saisonnier	102

<b>PRODUCTEURS SAISONNIERS : producteur agricole ayant une occupation sur le marché de moins de 8 mois.</b>					
	Nom	Prénom	Entreprise	Catégorie de producteurs pour élections	No membre
1	Bédard	Bruno	Bruno et Michel Bédard	Producteur saisonnier	4
2	Bédard	Marius R.	Ferme Marius R. Bédard	Producteur saisonnier	136
3	Bégin	Claude	Ferme Bégin inc.	Producteur saisonnier	43
4	Blouin	André	Ferme André Blouin	Producteur saisonnier	14
5	Blouin	François	Ferme François Blouin inc.	Producteur saisonnier	15
6	Demers	Gaétan	Ferme Gaétan Demers	Producteur saisonnier	34
7	Drouin	Gaston	Ferme Gaston Drouin	Producteur saisonnier	39
8	Dubuc	Claude	La Ferme Dubuc Senc.	Producteur saisonnier	126



9	Fiset	Gaétan	Serres A.GIGUÈRES inc.	Producteur saisonnier	53
10	Fortier	Richard	Ferme Richard Fortier	Producteur saisonnier	47
11	Gariépy	Antonio	Antonio Gariépy	Producteur saisonnier	52
12	Giguère	Geneviève	Les Fleurs de l'île	Producteur saisonnier	36
13	Larue	Denis & Jules	Ferme Ancestrale inc.	Producteur saisonnier	71
14	Leclerc	Raynald	Ferme Raynald Leclerc	Producteur saisonnier	72
15	Letarte	Bruno	Les Jardins du Petit Pré inc.	Producteur saisonnier	80
16	Létourneau	Rodrigue	Rodrigue Létourneau & fils	Producteur saisonnier	84
17	Marcoux	France	Potager France Marcoux	Producteur saisonnier	86
18	Marcoux	Jean-François	Légumier Marcoux	Producteur saisonnier	279
19	Marquis	Jacques	Jacques Marquis	Producteur saisonnier	87
20	Pageau	Benoît	Cultiva Fleurs Pageau	Producteur saisonnier	97
21	Plante	Denis	Ferme Denis Plante	Producteur saisonnier	269
22	Plante	Jérôme	Ferme Léonce Plante	Producteur saisonnier	270
23	Pouliot	Carol	Les Clos de la Chapelle	Producteur saisonnier	153
24	Turcotte	Luc	Verger Viateur Turcotte & fils	Producteur saisonnier	132

**Membre associé : Transformation agroalimentaire ou revente.**

	Nom	Prénom	Entreprise	Catégorie de producteurs pour élections	No membre
1	Simard	Pierre-Luc	Novableu Inc.	Distributeur agroalimentaire annuel	278A
2	Roy	Guylaine	Cannberges Québec	Revendeur agroalimentaire annuel	154A
3	Servant	Christian	Les Délices de la Mer	Revendeur agroalimentaire annuel	276A
4	Tremblay	Andrée	La Fromagère du Marché	Revendeur agroalimentaire annuel	265A
5	Côté	Jacques	Aliments Trigone	Revendeur+ transfo agroalimentaire saisonnier	268A
6	Desmarais	David	Les Pâtes Fraîches du Marché	Transformateur agroalimentaire annuel	274A
7	Floch	Éric	La Route des Indes	Revendeur agroalimentaire annuel	261A
8	Krismann	Benjamin	Mignon 1860 inc.	Transformateur agroalimentaire annuel	279A
9	Van Schepdael	Jean-Marc	La Route du Kamouraska	Transformateur agroalimentaire annuel	280A







marchevieuxport.com

## COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

### Composition du conseil d'administration ( février 2012)

<b>Groupe 1: PRODUCTEURS-TRANSFORMATEURS ANNUELS (2 administrateurs)</b>			
Producteur agricole qui produit et transforme ses produits et ayant une occupation de 8 mois ou plus sur le marché.			
Administrateurs en poste	Catégorie de membre	Présence au marché	Fin du mandat
Arthur Cauchon, président	producteur-transformateur annuel	12	février 2013
Lyne Morency, administrateur	producteur-transformateur annuel	12	février 2014
<b>Groupe 2: PRODUCTEURS TRANSFORMATEURS SAISONNIERS (1 administrateur)</b>			
Producteur agricole qui produit et transforme ses produits et ayant une occupation sur le marché de moins de 8 mois.			
Administrateurs en poste	Catégorie de membre	Présence au marché	Fin du mandat
Suzie Marquis, administrateur	producteur-transformateur saisonnier	7	février 2014
<b>Groupe 3: PRODUCTEURS SAISONNIERS (2 administrateurs)</b>			
Producteur agricole ayant une occupation sur le marché de moins de 8 mois.			
Administrateurs en poste	Catégorie de membre	Présence au marché	Fin du mandat
Gaëtan Fiset, vice-président	producteur saisonnier	4	février 2013
Dany Hébert, administrateur	producteur transformateur saisonnier	4	sortant
Luc Turcotte, administrateur	producteur saisonnier	2	sortant
<b>GROUPE 4 : Membre associé (1 administrateur selon la fraction prévue par la loi)</b>			
Transformation agroalimentaire ou revente			
Administrateurs en poste	Catégorie de membre	Présence au marché	Fin du mandat
Andrée Tremblay, secrétaire-trésorière	Revendeur agroalimentaire	12	février 2014
<b>Administrateur non membre (1 administrateur)</b>			
Administrateurs en poste	Catégorie de membre	Présence au marché	Fin du mandat
à déterminer, AGA 29 fév.	N/A	N/A	février 2013

**Poste en élection: 1 Poste d'administrateur du Groupe (producteur saisonnier)**  
 1 administrateur non membre, recommandé à l'assemblée par le conseil d'administration





## Développement stratégique et plan d'action du MVPQ

Le développement stratégique du MVPQ passe entre autres par la mise en œuvre d'une série d'éléments portant sur les défis identifiés dans le rapport vision et développement stratégique « *Mobiliser Revaloriser et Développer le Marché du Vieux-Port de Québec* », déposé le 20 juillet 2010.

Parmi les points les plus stratégiques concernant les changements à opérer au sein du MVPQ nous retrouvons:

1. Améliorer la fonctionnalité des lieux (mise en valeur des produits/services).
2. Diversifier l'offre de produits/services.
3. Faciliter l'accessibilité et l'exploitation stratégique des espaces disponibles.
4. Animer la «vie au marché» en misant sur l'aspect «relationnel» avec les producteurs.
5. Renforcer l'identité du marché (produits locaux, terroirs et savoirs, aspects sains, nutritifs et culinaires, éducation/formation, etc.).
6. Accentuer le recrutement et pallier à la relève (exploitants, commerçants et conseil d'administration).
7. Augmenter la visibilité et les communications du MVPQ.

L'analyse de Fry appliquée lors de l'élaboration de la vision de développement a révélé que les membres de la Coopérative sont prêts à changer et à entreprendre de façon soutenue une orientation renouvelée dans leur intérêt, celle des clients, de la communauté et des partenaires du MVPQ.

Le développement du plan d'action et de changement est présenté en trois (3) volets :



- Intervenants du MVPQ
- Diversification de l'offre produits/services
- Rôle des producteurs et commerçants
- Notion de performance du MVPQ
- Structure de commercialisation directe
- Efficacité de commercialisation et de gestion



## Tableau 1 : Plan d'action - Mobiliser

La mobilisation des membres de la Coopérative et des intervenants principaux (Ville de Québec) est hors de tout doute la clé maîtresse pour assurer la mise en œuvre d'une vision renouvelée au sein du MVPQ. Sans une mobilisation avouée des membres de la Coopérative et de la Ville de Québec, il serait assez difficile de poser des gestes d'amélioration aux infrastructures actuelles et envers une performance des investissements souhaités par tous les intervenants rencontrés.

Un programme de mobilisation conjointe, dans un « esprit de partenariat » s'avère une occasion unique pour la Coopérative et la Ville de Québec de revoir la vision commune de développement et d'actualiser celle-ci en fonction des changements identifiés.

<b>Lignes directrices</b>	<b>Court terme 0-1 AN</b>	<b>Moyen terme 2-3 ANS</b>	<b>Long terme 4 ANS +</b>	<b>Stade d'avancement</b>
<b>1. Présenter conclusions rapport aux Membres</b> Présenter les grandes conclusions du rapport au Comité de suivi, ainsi qu'au conseil d'administration de la Coopérative.	Juillet 2010			Réalisé
<b>2. Résolution membre / CA Coopérative</b> Faire entériner, par résolution, les conclusions du rapport ainsi que le plan d'action par le biais d'une séance extraordinaire des membres à être tenue avant la fin juillet 2010.	Juillet 2010			Réalisé
<b>3. Comité mise en œuvre – intervenants</b> Constituer un Comité de mise en œuvre de la vision et du développement du MVPQ avec les partenaires du milieu (1 MAPAQ, 2 Ville de Québec, 2 membres du CA de la Coopérative et 2 intervenants indépendants (ex : 1 expert en communication et 1 expert en développement de projet) non liés au projet).	Juillet 2010			Réalisé (trois rencontres en 2011)
<b>4. CA Coopérative – Gouvernance</b> Procéder à la tenue d'un Conseil d'administration de la Coopérative pour réévaluer les besoins de Gouvernance, notamment la présence de nouveaux membres externes au Conseil d'administration.	août 2010			Réalisé (échange de lettre août 2011)



<p><b>5. Discussion Ville de Québec – Gouvernance</b>  Amorcer une discussion ouverte, dans un «esprit de partenariat» avec les représentants de la Ville de Québec sur la formule de Gouvernance à préconiser par la Coopérative, ainsi que les critères souhaitables de sélection de nouveaux membres externes.</p>	Août 2010			<b>Réalisé</b>
<p><b>6. Processus et agenda des priorités – Projet</b>  Définir un processus clair avec un calendrier et des priorités de travail en vue de déposer un projet concret portant sur l'amélioration des infrastructures et des fonctionnalités du MVPQ d'ici la fin septembre 2010.</p>	Septembre 2010			<b>Mars 2011,</b> En cours de réalisation
<p><b>7. Projet final et communication</b>  Mobiliser tous les intervenants clés (membres, commerçants, CRÉ, Ville de Québec, communauté, etc.) pour la mise en œuvre du projet par le biais d'une stratégie de communication à divers paliers selon les cibles retenues et les informations d'intérêt pour chacun des paliers.</p>	Décembre 2010	2011-12		<b>En cours</b> Comité Mise en Oeuvre (CMO) et plan de communication.





## Tableau 2 : Plan d'action – Revaloriser

La revalorisation du MVPQ doit s'appuyer en bonne partie sur l'expertise des producteurs membres de la coopérative, de même que sur sa direction, en matière de gestion d'un marché public, de façon à le rendre plus attractif et distinctif pour ses clientèles cibles. Plusieurs éléments de valorisation sont possibles.

Lignes directrices	Court terme 0-1 AN	Moyen terme 2-3 ANS	Long terme 4 ANS +	Stade d'avancement
<p><b>1. Vie au Marché, expertises et thématiques (offre &amp; services)</b> La vie au marché et le rôle «d'expertise» des producteurs», de même que les thématiques de mise en valeur des produits».</p>	<p>Décembre 2010</p>	<p>2011-12</p>		<p>En cours</p>
<p><b>2. Diversification de l'offre alimentaire (saison/hors saison) et recrutement de nouveaux membres et commerçants</b> L'offre plus diversifiée de produits agroalimentaires et le recrutement de nouveaux membres sur une base annuelle.</p>	<p>Décembre 2010</p>	<p>2011-12</p>		<p>En cours</p>
<p><b>3. Formation/éducation occupants (offre &amp; services)</b> La formation/éducation des occupants du MVPQ à propos de la vision, des services et de l'offre globale du marché en fonction des clientèles cibles (arrondissements, région de Québec, touristes), ainsi que de l'aspect saisonnier du marché.</p>	<p>Mars 2011</p>	<p>2012-2013</p>		<p>En cours (rencontre individuelle et groupe PFT 2011, Formation 2011, plan de com 2012)</p>
<p><b>4. Mise en valeur Fraîcheur/Nutrition/Santé</b> La mise en valeur de la fraîcheur et de la qualité nutritionnelle, de même que la créativité des produits agroalimentaires locaux par des actions promotionnelles coordonnées à travers la direction du MVPQ et en collaboration avec les commerçants/ artisans, de même que les organismes de tourisme liés au Vieux-Port de Québec.</p>	<p>Mars 2011</p>	<p>2012-2013</p>		<p>À venir 2012</p>



**Tableau 3 : Plan d'action – Développer**

Lignes directrices	Court terme 0-1 AN	Moyen terme 2-3 ANS	Long terme 4 ANS +	Stade d'avancement
<p><b>1. Zone d'alimentation (concept &amp; design)</b></p> <p>Une «zone d'alimentation de destination», très distinctive, aux saveurs d'ici et d'ailleurs, avec une présentation/préparation créative des produits issus du terroir de nos meilleurs producteurs locaux. Cette «zone d'alimentation» doit être renouvelée en continue et devrait idéalement s'inspirer des nouvelles tendances observées, par exemple le «Street Food», où les consommateurs d'ici, tout comme les visiteurs d'ailleurs, voudront goûter sur place l'originalité et l'exclusivité des produits proposés par «les gens d'ici». Par ailleurs, l'objectif avoué est que la clientèle fréquentant le MVPQ pose le geste de rapporter chez elle les découvertes du marché, ou encore les idées/concepts de produits, afin de les préparer elle-même à la maison.</p>	Janvier 2011	2011-12		En cours 2012
<p><b>2. Diversification de l'offre alimentaire intérieure et extérieure (saison/hors saison)</b></p> <p>Le déploiement d'une offre plus complète et permanente, localisée à l'intérieur et à l'extérieur du marché, en saison et/ou hors saison, permettant un meilleur roulement des localisations disponibles pour le bénéfice des opérateurs du MVPQ et des consommateurs souhaitant des activités à l'intérieur comme à l'extérieur.</p>	Janvier 2011	2011-12		En cours de réalisation (plan fonctionnel et technique)
<p><b>3. Facilité d'accès (intérieur &amp; extérieur)</b></p> <p>Une plus grande facilité d'accès (stationnement, heures d'ouverture) et de circulation à l'intérieur comme à l'extérieur du marché.</p>	Septembre 2011	2011-12		En cours de réalisation (orientation 2012)
<p><b>4. Services d'appoint</b></p> <p>Le développement de services d'appoint pour les clientèles plus âgées et à mobilité réduite permettant une plus grande convivialité pour ces derniers (aires de repos, de détente, d'information, de dégustations, etc.).</p>	Mars 2011	2011-12		À développer
<p><b>5. Zone éducative (thématiques/terroirs &amp; savoirs, etc.)</b></p> <p>La disponibilité d'une «zone d'éducation/information» sur les produits de «terroirs» et «savoirs d'ici», en plus d'activités thématiques exclusives au MVPQ pouvant toucher notamment la nutrition ou encore des aspects culinaires.</p>	Septembre 2011	2011-2012		À développer
<p><b>6. Plan de développement MVPQ – Plan d'affaires final</b></p>	2011	2011-2012		En cours de réalisation



### **Recommandations en vue d'un développement performant du MVPQ**

1. S'assurer du maintien d'une formule Coopérative avec une Gouvernance solide et renouvelée au sein du Conseil d'administration de la Coopérative.
2. Maintenir le rôle prépondérant des producteurs dans la gestion des activités courantes du MVPQ et de la Coopérative.
3. Réévaluer les statuts et règlements de la Coopérative pour une plus grande souplesse et marge de manœuvre en vue de saisir les opportunités d'affaires (projets commerciaux).
4. Réévaluer et recadrer le rôle de gestion de la Coopérative avec un modèle d'affaires incorporant la gestion globale des activités d'un marché public (infrastructure et activités commerciales) ; et qui va déborder par exemple des stricts aspects liés aux allocations d'espaces locatifs (baux).
5. Établir un mode de gestion organisationnel et professionnel axé sur la création de valeur, le développement des affaires, la gestion commerciale (achalandage) et la promotion/communication des activités du MVPQ.
6. Revoir la structure organisationnelle nécessaire à la saine gestion, au support commercial et à l'administration du MVPQ.
7. Redéfinir le modèle d'affaires (aspects financiers) sur la base d'objectifs clairs et réalisables.
8. S'assurer d'un lien plus direct et constant avec le partenaire locateur (Ville de Québec) pour gérer les situations réglementaires, courantes et à venir, qui sont névralgiques et stratégiques pour le MVPQ.







## COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

NOTES





**Les fraises sont là!**

[marchevieuxport.com](http://marchevieuxport.com)



**Goûtez au maïs d'ici!**

[marchevieuxport.com](http://marchevieuxport.com)



**Sautez sur nos récoltes!**

[marchevieuxport.com](http://marchevieuxport.com)



**Cueillez vos fleurs ici!**

[marchevieuxport.com](http://marchevieuxport.com)



[WWW.MARCHEVIEUXPORT.COM](http://WWW.MARCHEVIEUXPORT.COM)